

WATER/SEWER - EAU/EGOUT

Account # / Compte: 000 12345678 001 1 Billing Date / Date De Facturation: 01-Apr-2026 Bill From / De: 18-Dec-2025
Service Address / Adresse de service: 123 STREET Batch #: 2026040101 2 Bill To / À: 18-Mar-2026

Due Date / Échéance: 27-Apr-2026 3

JOHN, JOHN
AND JANE, JANE
123 STREET STREET
L'ORIGINAL ON K0B 1K0

Make Cheque Payable to / Libellez votre chèque à
CANTON DE CHAMPLAIN TOWNSHIP

Pre-Authorized Payment Plan
/ Paiement Préautorisé 5

Enter Amount Enclosed /
Montant Versé

Account Balance / Solde au compte \$ 289.30

Amount Due / Montant dû \$ 289.30

Please detach and return top portion with payment. Retain bottom portion for your records.

Veuillez découper le long de cette ligne et retourner la partie du haut avec votre paiement. Veuillez garder la partie du bas.

Account # / Compte: 000 01234567 001 Billing Date / Date De Facturation: 01-Apr-2026 Bill From / De: 18-Dec-2025
Service Address / Adresse de service: 123 STREET Batch #: 2026040101 Bill To / À: 18-Mar-2026

Account Details From / Détails du compte au: 01-Apr-2026

6 Access Code/PIN 12345

Code	Description	Date	Units / Unités	Amount / Montant
Last Payment Made on / Dernier paiement reçu : 28-Jan-2026				-271.66
01 MW11	water / eau	01/04/26	1.00	7 125.24
0078085493	Current Reading /	Prev. Reading /	Consumption /	
8 09/03/26	Lecture Actuelle: 4622.00	15/12/25 Lecture Précédente: 4590.00	10 Consommation: 32.00 m3	
Minimum @ 125.24				11 164.06
01 MS11	sewer / égout	01/04/26	1.00	
125.24 @ 1.31000000				164.06
Current Levy / Imposition Courante				289.30

IMPORTANT NOTES / MESSAGES IMPORTANTS

2026 RATES ARE EFFECTIVE - MINIMUM AMOUNT PER THREE MONTHS PER RESIDENTIAL UNIT IS \$289.30
MINIMUM CONSUMPTION REMAINS AT 42 CUBIC METRES PER RESIDENTIAL UNIT PER THREE MONTHS
OUTSTANDING BALANCE WILL BE CHARGED 1.25% PENALTY PER MONTH ON THE 1ST DAY OF THE MONTH.
LES TARIFS 2026 SONT EN VIGUEUR - LE MONTANT MINIMUM EST DE 289.30\$
PAR TROIS MOIS PAR UNITE RESIDENTIELLE

LA CONSOMMATION MINIMALE DEMEURE A 42 METRES CUBES PAR UNITE RESIDENTIELLE PAR TROIS MOIS
UN FRAIS D'INTERET DE 1,25% PAR MOIS S'APPLIQUE AU SOLDE IMPAYE ET AJOUTE LE 1ER DU MOIS.

Pre-Authorized Payment Plan / Paiement Préautorisé
Amount Due will be automatically withdrawn from your
bank account. / Le montant dû sera prélevé
automatiquement de votre compte bancaire. 5

Account Balance / Solde au compte \$ 289.30

Due Date / Échéance: 27-Apr-2026

Amount Due / Montant dû \$ 12 289.30

Account # / Compte: 000 12345678 001
CANTON DE CHAMPLAIN TOWNSHIP
948 EST, CHEMIN PLEASANT CORNER RD E.
VANKLEEK HILL ON K0B 1R0
Phone / Tél.: (613) 678-3003

JOHN, JOHN AND JANE, JANE
123 STREET STREET
L'ORIGINAL ON K0B 1K0

1

Numéro de compte

Votre numéro de compte à 14 chiffres commence par 000. Numéro à utiliser pour effectuer un paiement en ligne auprès de votre institution financière ou à inscrire sur le chèque.

2

Période de facturation

Période pendant laquelle la consommation d'eau a été mesurée pour cette facture.

3

Date d'échéance du paiement

Date à laquelle le paiement doit être reçu ou à laquelle votre prélèvement automatique sera effectué sur votre compte.

4

Nom des propriétaires et adresse postale

5

Paiements préautorisés

Si vous êtes inscrit aux paiements préautorisés, cela sera indiqué ici. **Aucun paiement n'est donc requis.**

6

Code d'accès/NIP

Utilisez votre code d'accès pour créer votre compte d'eau et égouts en ligne. Une fois connecté, vous pourrez consulter les renseignements de votre compte, l'historique de vos paiements et vous inscrire à la facturation électronique.

7

Coûts liés à la consommation d'eau

Portion de votre facture correspondant à la consommation d'eau. Un minimum de 42 m³ est facturé pour chaque unité résidentielle.

8

Lecture réelle du compteur

Lecture effectuée pour cette période de facturation.

9

Lecture précédente du compteur

Lecture du compteur figurant sur votre dernière facture.

10

Consommation trimestrielle totale

La consommation totale d'eau relevée pour la période de facturation en cours.

11

Frais liés aux égouts

Cette partie de la facture est calculée en multipliant les tarifs des égouts par le montant correspondant à la consommation d'eau facturée.

12

Montant à payer